

- Cette année, notre équipe éducative sera composée de :
 - **Nadine Valeyre** : Professeur des Ecoles en PS1-PS2-MS-GS.
 - **Caroline Chalencon** : Professeur des Ecoles en CP/CE1/CE2 lundi/mardi/jeudi
 - **Aline Ducrocq** : Professeur des Ecoles en CP/CE1/CE2 vendredi
 - **Hélène Gaillard** : Professeur des Ecoles en CM1/CM2 et Chef Etablissement
 - **Amandine Rochedy** : ASEM TPS/PS/MS/GS+ garderie/cantine/sieste/ménage
 - **Louna Riffard** : Contrat Apprentissage ASEM+ cantine/aide en cycle 2 +ménage
 - **Catherine Bouteyre** : AESH en CM
 - **Mireille Defour** : AESH en CM
 - **Sonia Maury** : Volontaire en Service Civique
 - **Karine Bocket** : enseignante référente Secteur Est du 43 du basée sur l'école

Notre effectif est de 81 élèves à cette rentrée. Nous souhaitons la **bienvenue aux 19 nouveaux élèves** 3 TPS, 4 PS, 1 MS, 1 GS, 3 CP, 1 CE1, 3 CE2, 2 CM1, 1CM2 **et les familles qui rejoignent notre école.**

- **HORAIRES:**

-Accueil /garderie : à **partir de 7h30**. Pour des raisons de sécurité, ne pas sonner ou laisser un enfant venir seul avant 7h30. Pour rappel, votre enfant est sous votre responsabilité jusqu'à ce qu'il soit confié à un adulte de l'école.

-Classe de **8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30**.

-Garderie : de **11h45 à 12h**

-Accueil l'après-midi : à **partir de 13h15**. Ne pas venir avant pour des raisons de sécurité.

-de **16h30 à 17h25** : Garderie pour maternelles et Etude du CP au CM2 avec une enseignante.

-de 17h25 à 17h55 maximum : garderie payante à 1€/élève **réservée aux parents qui travaillent.**

- **Activités Pédagogiques Complémentaires APC :**

L'aide personnalisée est encadrée par les enseignantes.

- **VACANCES SCOLAIRES :**

TOUSSAINT : du Samedi 21 octobre 2022 au Lundi 6 novembre 2023 matin

NOEL : Samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 matin

HIVER : Samedi 17 février 2024 au Lundi 4 mars 2024 matin

PRINTEMPS : Samedi 13 avril 2024 au lundi 29 avril 2024 matin

PONT DE L'ASCENSION : du mercredi 8 mai 2024 au lundi 13 mai 2024 matin

ETE : à partir du samedi 6 juillet 2024

Journée Communauté Educative : journée vendredi 1^{er} décembre 2023 (Un accueil sera assuré pour les familles sans solution de garde)

- **REUNIONS DE CLASSES :**

-**Maternelles** : mardi 26 septembre 2023 à 18h

-**CP/CE1/CE2** : mardi 19 septembre 2023 à 18h

- **CM1 /CM2** : vendredi 15 septembre 2023 à 18h30

-Les enfants ne pourront pas vous accompagner en classe à cette réunion .

- **GOUTERS D'ANNIVERSAIRE** : Ils peuvent être fêtés en classe .

-En maternelle et Primaire, possibilité d'apporter des gâteaux « maison » mais **sans crème pâtissière, chantilly, mousse et pratiques à couper et à manger à la main** -Merci de prévenir les enseignantes une semaine à l'avance.

- **GOUTERS** :

MATERNELLE-PRIMAIRE, le matin, un goûter peut être apporté (attention à ce qu'il soit raisonnable et équilibré). En maternelle, il sera pris en classe, en primaire, il sera pris sur la cour lors de la récréation. L'après-midi, **pour TOUS**, maternelle et primaire, **PAS DE GOUTER** à la récréation. Seuls les enfants restant à la garderie ou étude peuvent apporter une collation qui sera prise de 16h30 à 16h45 sur la cour.

- **SURVEILLANCE MEDICALE ET TRAITEMENTS :**

-L'école doit être informée en cas de traitement à long terme, d'allergie ou de maladie de l'enfant. Selon le cas, un PAI sera mis en place. Dans le cas d'un traitement ponctuel, Il est impératif que les médicaments soient administrés par la famille le matin et le soir.

NOUVEAUTE : **En application des réglementations, aucun traitement ne sera donné à l'école même avec ordonnance.** Lors des consultations médicales, les parents doivent demander au médecin de privilégier les traitements nécessitant 2 prises médicamenteuses par jour hors temps scolaire. Si votre enfant mange à la cantine et si besoin d'une prise à **midi, la famille devra s'organiser pour venir donner le traitement.** Selon les consignes réglementaires, à l'école, les plaies sont nettoyées à l'eau avec ou sans savon de Marseille. Les désinfectants ne sont pas autorisés. Pour les coups légers, de la glace protégée par un linge est appliquée sur la partie concernée. Nous ne pouvons pas donner d'arnica. Nous ne pouvons pas appliquer de crème solaire.

- **CRECHE :**

Les enfants dont les parents souhaitent qu'ils aillent à la crèche les après-midis sont accompagnés par les ASEM dès 11h30. Ils peuvent ainsi manger à la crèche .

- **CONTRIBUTIONS FAMILIALES :**

Une facture vous sera adressée tous les mois dans **le cahier de facturation** (jaune). Bien lire et signer le règlement financier collé en 1^{ère} page du cahier jaune.

- **Tarifs :**

Pour cette année, la contribution familiale s'élève à 17 €/mois pour le 1er enfant , 14€/mois pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant, gratuité pour le quatrième enfant.

-garderie du matin gratuite.

-Garderie du soir à partir de 17h25 -17h55 payante **1€/élève** .

Les fournitures scolaires

sont facturées aux familles 15 euros pour les TPS-PS-MS-GS et 30 euros pour les CPCECM.

- **CANTINE**

La cantine a lieu au sein de l'école. **Elle est réservée aux enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde.** Les services sont encadrés par Amandine et Louna de 11h45 à 12h30 et garderie avec Sonia et Louna. Il y aura 2 services le plus souvent possible pour avoriser le calme. Les menus sont sur le site de l'école par période .

- **RELATIONS ECOLE-FAMILLE :**

-EDUCARTABLE Nous sommes une école en démarche de développement durable. Ainsi, afin de réduire notre utilisation de cahiers et de papiers, les élèves n'auront pas de cahier de liaison « version papier » cette année. La liaison école/famille se fera via l'ENT (Espace Numérique de Travail) appelé EDUCARTABLE. Une information pour la mise en place est en pièce jointe.

-Des questions, des problèmes, des renseignements : nous restons à votre disposition. Via Educartable ou le mail de l'école.

- **INSCRIPTIONS Cantine :**

- Une fois mise en place, il faudra informer l'école par EDUCARTABLE **pour le jeudi 16h30 dernier délai** . Si votre enfant mange **régulièrement**, son inscription est automatique.

- Pour tout **changement à caractère exceptionnel (hors santé)**, il faudra prévenir **48h à l'avance** sur EDUCARTABLE. Sans cette information, le repas sera facturé. Toutefois, pour

enfant malade, vous pourrez prévenir le **matin de son absence en appelant l'école à partir de 7h30**.-Le prix du repas est à 3,95 €. Les repas vous seront facturés tous les mois . En cas de facture non réglée, nous vous demanderons de payer les repas d'avance. Toute facture non réglée peut entraîner l'exclusion de la cantine.

- **Parking :**

Pour des raisons de sécurité, le parking n'est pas autorisé aux véhicules sauf les voitures avec « bébés à bord » et avec « macaron handicapé ». Les parents sont invités à venir à pied jusqu'au portail de la cour. Les jours de pluie, venir chercher votre enfant sous le préau.

- **Dispositif Réussite pour Tous :**

Une aide peut-être proposée aux familles après concertation de l'équipe éducative.

Pris en charge par Aline D, il permet d'accompagner les enfants à besoins éducatifs particuliers et leurs parents dans des aides spécifiques : aide à l'organisation des devoirs, à l'autonomie. Plus d'informations seront données à la réunion de classe.

APEL et OGEC

Ce sont les deux associations de l'école. Les bureaux sont composés de bénévoles soucieux du bien-être de chaque enfant. Chaque année ils ont besoin d'aide et de bonnes volontés.

L'APEL a un rôle de partenaire école/familles en portant votre parole auprès de l'équipe éducative et un rôle d'animation : réunions et organisation de manifestations à but lucratif ou non, financement de sorties scolaires ou de jouets et jeux pour les enfants... n'hésitez pas à venir apporter votre aide !

L'OGEC a un rôle de gestion : entretien des locaux, du matériel, financement du matériel et des fournitures pédagogiques, frais de fonctionnement de l'école (chauffage, électricité...), comptabilité... Si vous avez des compétences dans ce domaine, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Un très grand merci à ces bénévoles qui donnent de leur temps et s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école !

Le *Site internet*: **ecolearcenciel.e-monsite.com** est régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et le transmettre à des connaissances. De plus, pour communiquer sur notre école, une page facebook a été créée **facebook.com/ecolearcencielretournac**

Très bonne année scolaire... L'équipe éducative